

FORMULAIRE DEMANDE D'AFFICHAGE

La réservation des panneaux et des emplacements de banderoles doit impérativement être formulée **3 mois avant la date d'affichage souhaitée.**

Nom de l'association :

Nom du demandeur :

Adresse :

Tél :

Mail :

Objet de la manifestation/réservation :

Date de la manifestation :

Dates d'affichage souhaitées :

Affiches : du au

Banderoles : du au

TYPE D'AFFICHAGE	DEMANDES DE L'ASSOCIATION	RÉSERVÉ AU SERVICE	
		EMPLACEMENTS	DATES DE POSE
		MIS A DISPOSITION PAR LA COMMUNE	
AFFICHES Nombre : 1 à 5 maximum Format portrait : 80 x 120 cm	Nombre d'emplacements souhaités :		
BANDEROLES Nombre : 1 à 5 maximum Format paysage : 4 à 5 m x 0.70 m (maximum)	Cochez les emplacements souhaités : ☐ A - Croas Avalou ☐ B - Moulin Chef du Bois ☐ C - La Grande Halte ☐ D - Pontérec ☐ E - Kroas Prenn direction Fouesnant ☐ F - Kroas Prenn direction La Forêt-Fouesnant ☐ G - Allée du Mesmeur		
PANNEAU LUMINEUX Visuel numérique au format portrait	☐ OUI ☐ NON	Visuel numérique à adresser à : communication@foret-fouesnant.bzh	

La conception et l'impression des affiches et banderoles sont à la charge de l'association organisatrice.

Les affiches et banderoles seront à installer sur les supports par l'association organisatrice, sous sa responsabilité, aux emplacements et aux dates de début de pose **indiqués par la commune.**

Les banderoles seront à retirer par l'association organisatrice le soir ou au plus tard le lendemain de la manifestation. Les affiches seront retirées par l'occupant suivant. **Le service se réserve le droit de modifier les emplacements attribués en fonction du nombre de demandes.**

Sous réserve de disponibilité, des emplacements pourront être mis à disposition pour une manifestation extérieure à la Commune.

Date de dépôt de la demande :

Signature du demandeur

Pour acceptation,
À La Forêt-Fouesnant,
Le